

REGARDS

BULLETIN SEMESTRIEL DE LA COMMUNE DE MONFAUCON

Dordogne

2^{ème} semestre 2014



« Face à la roche, le ruisseau l'emporte toujours, non par la force mais par la persévérance » H. Jackson Brown

Le pont de Merle sur la Lidoire

Mairie
de **MONFAUCON**

Heures d'ouverture au public
et présence de Monsieur le Maire :
lundi, mercredi, vendredi de 8h à 12h

Tel : 05 53 24 64 83 Fax : 09 70 61 52 39

Portable : 06 77 72 79 86

Courriel : commune.monfaucon@wanadoo.fr

Site internet : www.monfaucon-24.sitew.com

2 0 15

MEILLEURS VOEUX

*En cette fin d'année 2014,
le Maire et l'ensemble du conseil municipal
vous souhaitent de passer de joyeuses fêtes de fin d'année
et vous formulent tous leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.*





Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'année s'achève et amène avec elle son lot de « mauvaises » nouvelles. L'année 2015 voit effectivement une baisse des dotations d'état en même temps qu'une participation à la reconstruction du centre de secours de St Méard de Gurçon, à hauteur de 11000 euros pour notre commune, somme que nous aurons heureusement la possibilité de régler sur cinq ans. Pour un début de mandat, c'est donc un peu difficile mais nous avons la volonté de faire face et c'est là l'essentiel.

Un autre sujet nous interpelle depuis le début de notre mandat, celui concernant les actes d'incivilité : nouvelle dégradation du pont de Merle, décharge sauvage de plaques d'amiante, dépôt d'ordures ménagères, divagation de nombreux chiens... Je compte sur votre vigilance et votre aide afin que notre commune reste un endroit agréable où il fait bon vivre.

Nous éprouvons, par contre, beaucoup de satisfaction dans nos relations avec la CAB : grande réactivité de l'ensemble des services, excellentes relations avec les élus et les personnels, qualité des travaux réalisés.

Je souhaite également remercier, en mon nom et celui du Conseil municipal, les membres de l'ASLA pour leur engagement dans l'animation de la commune. Le nombre important de manifestations organisées nous a permis de nous retrouver dans la convivialité habituelle de notre village.

Enfin, vous vous rendrez compte en lisant ce bulletin municipal qu'il se présente dans la continuité des précédents. Nous avons changé de conceptrice et je voudrais remercier chaleureusement Mireille PAVAGEAU pour son aide ainsi que les membres de la commission Communication.

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et je vous donne rendez-vous le samedi 17 janvier 2015 à 18h à la salle des fêtes pour les vœux de la Municipalité.

Le Maire, Didier AYRE

SOMMAIRE

MUNICIPALITE

Editorial - Etat Civil
Conseils municipaux

p 2

ACTUALITES

Plantation du mai - Travaux réalisés
Projets de travaux - Dernières commissions
Commémorations 14-18 - Repas des aînés

p 4

INTERCOMMUNALITE

Du côté de la CAB
Du côté des syndicats

p 6

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

p 8

DOSSIERS

Arrêtés préfectoraux et réglementation
Que faire de l'amiante ?

p 10

LE COIN DES ENFANTS

Les droits de l'enfant
Jeu, bricolage, contes et poésie

p 12

ARRÊT SUR IMAGES

p 14

AGENDA

p 16



Etat Civil du semestre

La municipalité adresse ses félicitations aux parents de :
Lucas, Tsiory ROOY né le 5 septembre 2014

ses sincères condoléances à la famille et aux proches de :
Jean GOUT (79 ans), décédé le 24 juillet 2014
Maire de Monfaucon de 1995 à 2001

Francine Léone BEAUFILS, décédée le 10 septembre 2014

ses vœux de bonheur à :
Sophie TEYSSIER et David FAURILLE, mariés le 16 août 2014

et souhaite la bienvenue à tous les nouveaux habitants de la commune.

Conseils Municipaux

Parallèlement aux réunions du Conseil Municipal, dont vous trouverez le compte rendu ci-dessous, vos conseillers participent aux réunions de la CAB et des divers syndicats intercommunaux cités dans le dernier bulletin municipal.

SEANCE DU 2 septembre 2014

- . Approbation à l'unanimité des statuts du SIAS de La Force
- . Création d'un poste d'adjoint technique pour entretien des locaux communaux (2 heures hebdomadaires)
- . Attribution d'une subvention de 30 € à l'association « Le fil rouge de l'espoir » de La Force au titre de l'année 2014
- . Travaux Parking logement communal « petite maison » : l'entreprise Chambon est retenue à l'unanimité
- . L'abandon de la sortie chemin de la Cabane VC2 RD20 est approuvée à l'unanimité
- . Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas rembourser la caution communale du logement sis au bourg (Maison Rousseille) en raison des dégradations et des frais pour remise en état
- . Don de l'ordinateur réformé à l'ASLA
- . Redevances d'occupation du domaine public : non perçue depuis 2006, un effet rétroactif des 5 dernières années est autorisé. Le conseil municipal fixe, à l'unanimité les tarifs annuels :
2010 : 807.16€ 2011 : 839.73€ 2012 : 878.90€
2013 : 908.76€ 2014 : 917.95€

. Questions diverses :

- 1 - Caution du logement du presbytère rendue aux locataires
- 2 - Travaux nécessaires, avant la remise en location d'un montant d'environ 35 000€ dont 15 000€ financés par la commune.

SEANCE DU 14 octobre 2014

- . Classement et déclassement des voies communales (révision du classement de 1854) :
 - Classement des chemins ruraux suivants dans la voirie communale (voirie communale revêtue) : route du Bigounin, route de Damet, chemin du Roudier, Chemin du Mas Blanc, chemin de l'Eglise, route de Gabastou, chemin de Grandefon, chemin du Pas, chemin de Cap Blanc, chemin du Vigneron, Allée de la Mairie, chemin du Rouy, chemin de la Cabane
 - Déclassement en chemin rural de la voirie communale (voirie non revêtue) :
350m de l'ex C9 (virage à gauche après le pont en venant du bourg) à la VC12, chemin du Roudier : voie n°222 dans l'attente du déclassement
460m sur la VC 10 (Théobon) de la maison d'habitation jusqu'aux bâtiments de la ferme
525m de la VC 202 à Pique Gorge
1124m de la VC 206 à la Cabane.
- . Entretien des chaudières : après présentation de 2 devis, l'entreprise JAVERZAC est retenue
- . Contrat d'objectif 2011 – 2014 : annulation des travaux d'isolation de l'ancienne école
- . Désignation des représentants à la commission de suivi site Brezac : titulaire : Arnaud DELAIR, suppléante : Valérie FUERTES
- . Tarif concessions cimetière et tarif location salle des fêtes : décisions reportées à une prochaine réunion
- . Présentation du rapport annuel 2013 SIAEP de Vélignes
- . Représentants Comité Communal des feux de forêt : décision reportée à une prochaine réunion, des contacts devant être pris avec des propriétaires de bois afin de trouver des membres volontaires
- . **Divers** : 1 - Vœux du Maire et des élus : le 17/01/2015 à 18h
2 - Rencontre du comité syndical du SIAS à la prochaine réunion de Conseil Municipal du 4 novembre
3 - Inauguration du bourg de Monbazillac le 18/10 à 17h
4 - Bilan de la Félibrée 2014 à Bergerac le 5/11/2014 à 18h
5 - Révision des cloches de l'église effectuée
6 - Logement communal du « Presbytère » : contacts auprès des établissements bancaires ; proposition commerciale pour la cuisine réalisée par IKEA
7 - Réunion préparatoire Téléthon le 17/10 à 20h à La Force
8 - Repas des aînés le samedi 13/12/2014 à 19h

SEANCE DU 4 novembre 2014

- . Demande de subvention au Conseil Général pour le logement communal du presbytère d'un montant maximum de 40%, soit 14 805€, approuvée à l'unanimité.
- . Demande d'aide financière à la Communauté d'Agglomération en faveur du logement social, limitée à 3000€/logement, approuvée à l'unanimité.
- . Tarif concessions cimetière :
 - concession trentenaire : 15€/m²
 - concession cinquantenaire : 20€/m²
- . Tarif Salle des fêtes à compter du 1^{er} janvier 2015 : habitant de la commune : 80€ - habitant hors commune : 180€ - associations de la commune : gratuit - caution : 250€ - forfait chauffage week-end (du 1/11 au 31/03) : 20€
- . Convention prélèvement facture EDF : mise en place à compter du 1^{er} janvier 2015 afin d'éviter les risques de pénalités de retard de paiement
- . Comité des feux de forêt : nomination de bénévoles volontaires (voir p 4)
- . **Divers** : 1 - Détecteurs de fumée obligatoires dans les logements communaux à partir du 6/03/2015 : prévoir 250€ au budget
2 - Construction du Centre de Secours de St Méard de Gurson : participation de la commune de 20 725€ HT avec étalement sur 5 ans.
3 - Clôture mois du Manga à la Médiathèque de Prigonrieux le 7/11/2014
4 - Salon du Livre ancien à Bergerac le 9/11/2014

SEANCE DU 2 décembre 2014

- . Décision modificative travaux en régie commune : le Conseil Municipal approuve le transfert du montant des travaux en régie (installation électrique de la mairie et isolation bas des murs grande salle de la mairie), soit 2846,35€, à la section d'investissement
- . Autorisation des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2015 : le conseil municipal, conformément à l'article L 1612-1 du code général des collectivités, accepte des dépenses d'investissement à hauteur du quart du montant budgétisé (28 000€), soit 7000€
- . Réalisation d'un emprunt à la Caisse d'Epargne, sur 7 ans, d'un montant de 22500 € destiné à financer la rénovation du logement communal du Presbytère. Taux d'intérêt : 1,79% l'an
- . Assurance statutaire du personnel : Contrat CNP Assurances retenu pour 2015
- . Présentation et approbation du rapport d'activité 2013 de la C.A.B.
- . Motion pour l'amélioration de la desserte ferroviaire envoyée au Ministre des transports et au Président de la Région Aquitaine, la CAB et le Pays du Grand Bergeracois ayant posé comme préalable à tout projet de territoire le désenclavement ferroviaire
- . Demande faite au Sénat d'une subvention pour la mise en place de la signalisation des rues et numéros des maisons
- . Plan de financement des travaux au logement du presbytère adopté :
 - Conseil Général : demande forfaitaire : 7 500 €
contrat Objectif : 7 000 €
 - Prêt Caisse d'Epargne Aquitaine à 1.79 % sur 7 ans : 22 500 €
 - Fonds propres : 3 876 €

Questions diverses :

- 1 - Site Brezac : un exercice est programmé le 10 décembre 2014, un courrier d'information a été distribué à la population.
- 2 - Étranges lectures : une lecture organisée par la commune et la CAB se déroulera le 5 décembre 2014
- 3 - Téléthon : Passage du Téléthon sur la commune le samedi 6 décembre.
- 4 - Panneau d'affichage : l'achat d'un panneau d'affichage est envisagé, la réalisation serait exécutée par les jeunes de l'IEP Cadillac.

Retrouvez à la mairie, ou sur le site de la commune, les procès verbaux des conseils municipaux dans leur intégralité.



Le **promeneur** sillonnant notre campagne, a eu mille peines pour retrouver ce chemin, dit chemin de Talbot, tant il est aujourd'hui envahi d'herbes et d'arbustes. Sans se décourager, notre marcheur a pu, à travers les herbes folles, en retrouver quelque trace et pouvoir admirer,

en bordure, ce magnifique chêne pédonculé, certainement un des plus vieux sinon le plus vieux de notre commune.

Allez-vous le croire ? Sa circonférence est de ... 5.57m !

Remarquable par sa dimension, son âge (combien de fois centenaire ?) et peut être même sa légende... cet arbre représente un patrimoine naturel.

Qu'il serait donc agréable aux promeneurs, vacanciers ou curieux d'emprunter à nouveau un chemin dégagé et pouvoir observer ce colosse de la nature !

C'était le 21 juin, la plantation du mai

Ce samedi 21 juin a vu se hisser le mât de la traditionnelle « maïade » qui symbolise l'arrivée de la nouvelle équipe municipale.

Le maire et les conseillers, entourés de Monfauconnais et d'élus maires des communes voisines, ont élevé sur la place du village le traditionnel pin pavoisé, symbole de liberté et de démocratie.

De leur côté, les enfants, sous l'œil vigilant des adultes, ont concentré leurs efforts mêlés de rires joyeux, sur la plantation d'un cerisier, symbole de jeunesse et de renouveau, dans l'espace vert derrière l'église.

Il ne reste plus qu'à patienter pour déguster ses fruits...



Ce rituel a été suivi d'une réception à la salle des fêtes où le régal des yeux, quant à la présentation du buffet, précédait à celui des papilles gustatives...

Elle s'est poursuivie dans la soirée jusqu'à l'ouverture d'un concert offert par la chorale Melting Potes puisque c'était aussi la fête de la musique !

Dernières commissions

Commission Communale des Impôts Directs

La Direction Départementale des Finances de la Dordogne a nommé les Commissaires de la commune :

Commissaires titulaires

M CHIGNAT Didier
(propriétaire de bois)
M BORDERIE Thierry
M DELAIR Arnaud
M CHAMBON Eric
MME DUVAL Sylvie
M MONTANT Jean-Claude
(demeurant à Fraisse)

Suppléants

M ROUGIER Bernard
(propriétaire de bois)
MME FUERTES Valérie
MME KINDT Claude
M LAGARDE Stéphane
M PAVAGEAU Gérard
M CHADEAU Cyrille
(demeurant à Fraisse)

Travaux réalisés par la commune

- Abandon de l'accès du chemin rural de la Cabane à la départementale, entre chez Thierry BORDERIE et Pierrette RODE
- Remplacement du revêtement de sol de la Mairie
- Remise en état des portes de la Mairie et de l'église
- Aménagement de la grande salle de classe (pose d'étagères et doublage du bas des murs)
- Différents aménagements sécuritaires : marche aux toilettes extérieures de la Mairie, marche de protection des canalisations des eaux usées à la salle des fêtes, obturation de l'accès extérieur de la cave de la Mairie)

RAPPEL : les ponts d'accès aux maisons (pose de buses, entretien, réparation) sont à la charge des propriétaires.

Nous tenons à préciser que les travaux de voie d'accès, de la Départementale à la maison de Madame GASTAUD, à la Mallevieille, n'ont pas été réalisés par la commune. Ils ont été entièrement financés par Madame GASTAUD.

Enfin, il est déplorable de devoir constater des actes de vandalisme et d'incivilité.

Le support métallique du mai (matériel d'une association de la commune) a été plié, des drapeaux volés pour être ensuite brûlés dans les bois au risque de déclencher quelque feu de forêt...

La chasse d'eau des toilettes de la Mairie a été détériorée au point de devoir être remplacée...

Des particuliers ou des professionnels se sont débarrassés d'amiante en la déposant près des bois : la Mairie a dû l'évacuer vers un site spécialisé !... (voir Dossier page 11).

Heurté selon toute vraisemblance par un véhicule, dont le conducteur ne s'est pas signalé, le parapet du pont de Merle menace aujourd'hui de tomber : la municipalité a déposé une plainte contre X à la gendarmerie. Des travaux coûteux vont devoir être engagés (devis d'environ 50 000€) et ce, sur les deniers publics (nos impôts) en remplacement d'autres travaux programmés !...

Bien que conscients qu'il ne s'agit peut-être pas de faits de la responsabilité de citoyens de notre commune, nous faisons toutefois appel à votre vigilance pour le respect des biens communaux et de notre environnement.

Projets de travaux

- Travaux de parking petite maison du bourg
- Réfection du logement droit de l'ancien presbytère :

Ce logement n'a pas connu de travaux depuis de nombreuses années. Ces travaux concernent l'isolation intérieure, le déplacement et l'aménagement d'une salle d'eau, l'agrandissement de la cuisine. Le montant des travaux s'élève à 35 000 € dont 20 000 € financés par le Conseil Général et 15 000 € financés par la commune.

- Dénomination des rues et routes de la commune, implantation des plaques et fourniture de la numérotation aux habitants.

Commission de révision des listes électorales

Composée de Monsieur le Maire,
d'un représentant du Tribunal d'Instance : M CHIGNAT Michel
et d'un représentant de l'Etat (Préfecture) : Mme RODE Pierrette,
cette commission se réunit une à deux fois par an.

Comité des feux de forêt

(dans chaque commune adhérant à un Syndicat Intercommunal DFCI)

M ROUGIER Bernard, « le Bigounin »
M CHAMBON André, « le Maussé »
M JOUANNE Thierry, « le Moulin à vent »
M LAURENT Fernand, « le Bourg »
M DUPUY Mathieu, « le Badoux »



1^{er} août 2014

commémoration du Centenaire de la Mobilisation Générale

Le 1^{er} août 1914, à 16 heures, tous les clochers du pays sonnaient le tocsin et les Français découvraient sur leurs mairies l'avis de mobilisation générale. Trois millions de réservistes rejoignaient alors les quelques 800 000 militaires du service actif. L'Allemagne déclara la guerre à la France deux jours plus tard. Pendant tout le conflit, 8 500 000 hommes furent mobilisés.

Cent ans plus tard, sur proposition du secrétaire d'Etat chargé des Anciens combattants et de la Mémoire, Kader Arif, les maires de France ont été invités à « faire retentir les cloches des édifices publics de leur ressort ».

Le tocsin a sonné le vendredi 1^{er} août 2014, sur la place du village de Monfaucon, célébration à laquelle la population a pu s'associer.



11 novembre 2014, commémoration de l'armistice de la Première Guerre mondiale

L'armistice de la guerre 14-18 a été signé à 5h 15 le 11 novembre 1918. C'était la victoire des alliés face à l'Allemagne. Ce n'est qu'à 11 heures que le cessez le feu a eu lieu dans une ambiance de fête un peu partout en métropole, après des années de souffrance vécue par des millions de français et de françaises.

Hommage a été rendu, ce 11 novembre 2014, aux combattants et aux personnes civiles ou militaires mortes pour la France, avec une pensée particulière pour nos soldats inscrits sur la plaque commémorative.

Après le dépôt d'une gerbe au monument aux morts par les Anciens Combattants de l'Union Périgourdine des Mutilés réformés et l'ACPG-CAT et la cérémonie du souvenir de la municipalité, un vin d'honneur offert par cette dernière a été servi à la salle municipale. 2014 étant l'année du centenaire du déclenchement de cette « grande guerre », une exposition était organisée dans cette même salle. Ouverte sur la journée, elle a intéressé les Monfauconnais présents mais aussi de nombreux visiteurs.

Etaient présentés, outre des projections, documents et objets de cette période sombre, des fiches à la mémoire de nos soldats disparus et l'historique des combats et batailles de leur régiment.

Exposition préparée par Gérard Pavageau avec la généreuse participation de M Borderie Pierre, Mme et M Decombe, Mme et M Déquesnes, Mme et M Jabot, M Lafleur, Mme Sylvain, M Sylvain Pascal, Mme Bleriot de Le Fleix, Mme et M Dequeker de Port Sainte Foy, Mme Possemato de Prignonieux qui ont prêté, pour l'occasion, des documents et/ou objets personnels ou qui ont participé à sa réalisation. Un grand merci à eux !



Repas des aînés

Ce samedi 13 décembre a vu la réunion des Aînés de Monfaucon autour d'un repas festif et joyeux offert par la municipalité.

Mais au juste, de quels aînés parle-t-on ?

Il n'y avait autour de nous que des personnes alertes et vives, heureuses de partager dans la gaieté, l'humour et la bonne humeur ce moment convivial.

Aucun doute, vivre sur les hauteurs parmi les faucons permet de garder la Jeunesse !

Merci à toutes et à tous pour cette agréable soirée passée ensemble.



Rappel à tous les habitants

Monsieur le Maire invite les personnes ayant une messagerie internet, si elles le souhaitent, à envoyer leur adresse mail à la Mairie afin que puissent leur être communiqués tout évènement et/ou informations utiles.

(à envoyer à : commune.monfaucon@wanadoo.fr)

Recensement des enfants

Monsieur le Maire demande aux **parents**, qui ne l'ont pas encore fait, de bien vouloir remplir le **tableau joint à ce bulletin et de le présenter en Mairie** afin que tous les enfants de la commune soient recensés et que toutes les informations utiles les concernant soient à disposition de la Mairie. Merci de votre démarche.

Avis aux nouveaux électeurs

Pour pouvoir voter en 2015, n'oubliez pas de vous inscrire en mairie sur les listes électorales **avant le 31 décembre 2014**.

RAPPEL

Anticipez vos vacances...

Opération Vacances

Pour Tous les Jeunes – VPTJ
(de 12-18 ans)

Le principe : vacances à la carte !

Le jeune achète un passeport vacances, il consulte les plannings établis pour chaque période et réserve ses activités en fonction de ses envies et de ses disponibilités.

Il permet d'accueillir 90 jeunes de 12 à 18 ans et propose une programmation d'activités et de sorties à un tarif accessible à tous. Toutes les activités sont encadrées par une équipe d'animateurs qualifiés. Ce dispositif est mis en place avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Ouverture

8h - 18h – Lieu d'accueil actuel : Salle de l'Orangerie
Bergerac

Inscriptions

8h -18h au BIJ place Doublet

DOSSIER d'inscription

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site de la CAB. Il peut être retiré sur les accueils.

Il doit être soigneusement renseigné et complété avec les pièces suivantes :

- Photocopie de l'assurance extra scolaire ou responsabilité civile de votre enfant
- Photocopie de l'attestation d'assuré social (carte vitale)
- Photocopie du carnet de vaccinations
- Certificat médical de non-contre indication pour la pratique d'activités physiques et sportives
- Une photo d'identité

Les familles s'acquittent du paiement au moment de la réservation.

Tarifs :

Passeport : 15 € pour la semaine

Sorties exceptionnelles : 5 € en plus

Tarification modulée : FORFAIT SEMAINE

QF<622..... 14 €

623<QF<1400..... 15 €

QF>1401..... 16 €

Les parents intéressés par les activités de loisirs de VPTJ peuvent se signaler à la Mairie de MONFAUCON afin que puisse s'organiser un partage des accompagnements des jeunes.

La CAB étudie aussi la possibilité d'utiliser le Transport A la Demande (TAD)

Vacances pour Tous les Jeunes
Place Doublet
24100 BERGERAC
Tel : 05 53 58 11 77



Domaine de La Tour
CS 40012
24112 BERGERAC Cedex
Tel. 05 53 23 43 95
<http://www.la-cab.fr>

Aide au permis de conduire

Dans le cadre du Bureau Information Jeunesse (BIJ), la CAB renouvelle en 2015 le financement d'une bourse au permis de conduire (jusqu'à 880 €). Le bénéficiaire s'engage en contrepartie à s'investir dans une activité bénévole de 60 heures.

Les candidats âgés de 18 à 25 ans doivent habiter dans l'une des 27 communes de la CAB et expliquer pour quelles raisons le permis de conduire est nécessaire à leur projet professionnel en détaillant leurs motivations.

Contact : Bureau Information Jeunesse (BIJ)

6 place Doublet, BERGERAC

Tel : 05 53 58 11 77

bij@la-cab.fr



Travaux réalisés

- Travaux de faucardage des banquettes et talus
- Réfection des fossés route du Maussé
- Réfection des marquages au sol dans le bourg
- Protection des banquettes par l'implantation de poteaux en bois et pose d'une grille d'évacuation des eaux au croisement du bourg, direction le Maussé
- Deux traversées de route au Maussé pour évacuation des eaux pluviales
- Pose de panneaux de ralentissement à Cap Blanc
- Pose de deux panneaux voie sans issue (Chemin du Pas et Chemin de la Cabane)
- Réfection de la route du Bigounin, entre le hameau et le pont de la Joubine.



Enquête publique - PLUi

Par arrêté n° 2014-27 du 31 juillet 2014, le Président de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise (CAB) a prescrit l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique dans le cadre de la refonte du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de l'ex-territoire « Dordogne-Eyraud-Lidoire » (CCDEL). L'enquête publique s'est déroulée du lundi 25 août au samedi 27 septembre 2014 inclus.

Le public est intervenu de façon importante : 270 interventions manuscrites dont 10 pour Monfaucon.

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable au PLUi sous deux réserves :

- que le taux d'accroissement des restrictions de constructibilité soit raisonnable, de 10 à 15%
- que soient retirées les zones UG (aire communautaire des gens du voyage) dans l'attente d'une procédure indépendante chargée de la fixer.

Le rapport du commissaire enquêteur, rendu le 31 octobre 2014, est consultable en Mairie ou sur le site de la CAB. L'application du PLUi est prévue pour le début de l'année 2015, après validation en conseil communautaire.

Du côté des SYNDICATS

Le Syndicat de Cohérence Territoriale du Bergeracois (SYCoTEB)

est un établissement public de coopération intercommunale créé en 2010 par la volonté des élus pour **réfléchir et définir ensemble les grandes orientations d'aménagement de leur territoire**.

Le Syndicat de Cohérence Territoriale du Bergeracois est aujourd'hui **constitué de 66 communes**.

Périmètre initial en décembre 2010

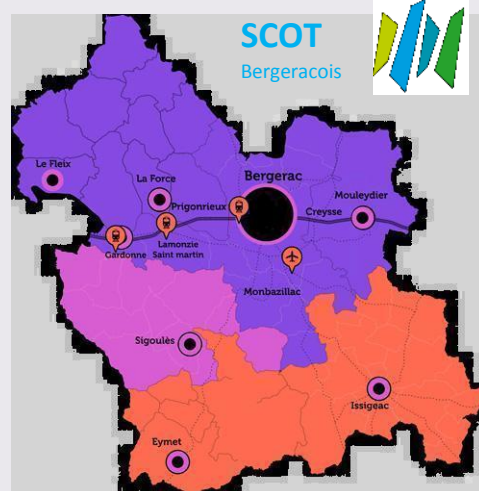
- Trois Vallées du Bergeracois (6496 habitants)
- Bergerac Pourpre (36964 habitants)
- Dordogne Eyraud Lidoire (11013 habitants)

Les trois communautés de communes ont fusionné pour créer la **Communauté d'Agglomération Bergeracoise (CAB)** le 1er janvier 2013.

Périmètre élargi en février 2012

- Pays Issigeacois (3525 habitants)
- **Coteaux de Sigoulès** (5009 habitants)
- Vals et Coteaux d'Eymet (4903 habitants)

Les communautés de communes du Pays Issigeacois et Vals et Coteaux d'Eymet ont fusionné pour créer la **Communauté de communes Portes Sud Périgord** le 1er janvier 2014.



Le SYCoTEB a pour mission **l'élaboration, le suivi, la modification ou la révision** du « Schéma de Cohérence Territoriale » (SCOT) du Bergeracois.

Il doit ainsi **définir le projet stratégique d'aménagement et de développement du territoire pour les 15/20 ans à venir**.

FIN DE L'ENQUETE PUBLIQUE

L'enquête publique organisée afin d'informer le public et de recueillir ses appréciations et ses suggestions relatives au SCOT s'est déroulée du 10 juin au 11 juillet.

67 personnes se sont présentées aux permanences des lieux d'enquête, quelques-unes ont consulté les documents du dossier de présentation d'enquête publique, certaines ont laissé une observation écrite sur les registres, 6 courriers ont été déposés, 8 messages électroniques ont été envoyés à l'adresse du syndicat.

Le commissaire enquêteur a formulé, le 8 août 2014 un avis favorable au projet de Schéma de Cohérence Territoriale Bergeracois et a transmis, au Syndicat mixte de Cohérence Territoriale du Bergeracois, un rapport unique et des conclusions motivées au titre de l'enquête.

Le rapport du commissaire enquêteur est consultable sur <http://www.scot-bergeracois.com/>.

Un comité syndical est prévu ce mois de décembre 2014 pour son approbation.

SDE 24

Syndicat Départemental d'Energie

Créé le 3 décembre 1937, le SDE 24 est l'autorité de la distribution publique d'électricité et de gaz pour le compte de 557 communes de la Dordogne.

Reconnu comme « Le service public de proximité », le SDE 24 développe son action autour des cinq compétences suivantes : Electricité, Gaz, Economies d'Energies, Eclairage Public et Fibre Optique.

Le territoire est découpé en 15 secteurs intercommunaux d'énergies. Dans chaque commune, 2 élus représentent le SDE 24. Ce sont 1116 élus qui sont impliqués quotidiennement sur le terrain aux côtés du SDE 24. En lien direct avec les usagers, ils identifient les besoins de leur territoire. Ils deviennent ainsi les interlocuteurs privilégiés du SDE 24 pour tous les programmes et impulsent l'aménagement de leur territoire.

Pour ce qui concerne notre commune, des travaux de modernisation du réseau (changement des câbles et poteaux) ont été réalisés, dans le cadre de l'effacement des réseaux basse tension en fil nu, route de Cap Blanc et route de Cavette.

SIAEP de Vélines

Le SIAEP de Vélines a signé un contrat de Délégation de Service Public avec la société Lyonnaise des Eaux en 2000, contrat prorogé jusqu'en 2019.

Le périmètre de service comprend 15 communes dont 12 du canton de Vélines, plus St Méard de Gurçon, Le Fleix et Monfaucon, soit 6501 abonnés en 2013 (6441 en 2012) dont 164 abonnés à Monfaucon en 2013 (162 en 2012).

La production d'eau potable en 2013 a été de 1 235 613 m³, soit **1,3 % de moins qu'en 2012**. **Le volume facturé aux particuliers** est de 553 281 m³ en 2013 contre 560 795 m³ en 2011, soit **1,33 % de moins**.

Les résultats des analyses bactériologiques et physico chimiques ont été conformes à 100%.

Prix TTC (hors redevance pollution) : 2,754 €/m³ ou 0,0028€ le litre d'eau au robinet.

Rendement et indice linéaire de pertes : un rendement de 71,80 % et un indice linéaire de pertes de 2,16m³ /km/jr (2,46 en 2012), baisse expliquée par la mise en service de la Sectorisation permettant un repérage rapide et efficace des fuites d'eau. (Synthèse du rapport annuel – exercice 2013)



ASPT Association Sport pour tous

La Randonnée Gourmande, organisée le vendredi 5 juillet, a conduit une trentaine de randonneurs sous le soleil et la chaleur vers le village de Golse, sur la commune voisine de Ponchapt, puis sur le chemin du Poumeau, de l'Abbaye pour revenir au village de Monfaucon. Là, un apéritif offert par la municipalité ainsi qu'un repas « jambon braisé », préparé par Monsieur Lagarde traiteur à Monfaucon, attendaient toute la troupe.



Sur le parcours, ont pu être observées deux fontaines restaurées.
Si vous ne les avez pas vues, il faudra revenir...

Les activités de gymnastique d'entretien :

cardio, entretien musculaire global (sur tapis et/ou step) ont repris depuis le 11 septembre toujours le jeudi de 20h à 21h. Ces activités laissent la place, en mai-juin, à des randonnées autour de Monfaucon ou Saint-Géry.

L'année se termine généralement par un repas entre adhérents des différents clubs du Fleix, Saint-Géry et Monfaucon. Le dernier en date, au mois de juin, s'est déroulé à la ferme auberge de la Catie à Saint-Géry.

Grégory Coupau, animateur

Association des Montfaucon de France

Le rassemblement des Montfaucon de France,

comme vous le savez, s'est déroulé en mai dernier à Montfaucon d'Argonne dans la Meuse, village à une vingtaine de kilomètres de Verdun. Le village a été entièrement détruit durant la première guerre mondiale et a été depuis reconstruit au bas de la colline.

C'est en minibus que nous sommes partis : nous n'étions que huit participants... Nous avons été agréablement accueillis et hébergés du vendredi soir au lundi matin.

« Une impressionnante cérémonie s'est déroulée sur la place du général Pershing en présence d'un parterre d'élus du département, des collectivités locales, des Montfaucon de France et des familles d'accueil. Une gerbe a été déposée par les officiels au pied du monument rénové et orné pour la circonstance de plus de cinq cent œillets d'inde sur le pourtour de l'édifice. » (extrait article de journal Montfaucon d'Argonne).

Le samedi, nous avons visité le fort et l'ossuaire de Douaumont témoignage de la guerre 14-18 et le dimanche, un parc à Azannes où les vieux métiers étaient représentés.



Une petite délégation s'est rendue au marché des producteurs à Montfaucon dans le Doubs les 28-29 et 30 novembre, y apportant nos produits locaux (vins et produits de canards gras).

Le prochain rassemblement aura vraisemblablement lieu dans le Gard lors du week-end de Pentecôte : date à confirmer.

Nous serions très heureux d'accueillir de nouveaux participants. Nous nous amusons bien et nous sommes toujours très bien reçus.

Les Montfauconnais de toute la France et de la Suisse sont sympas... nous sommes une grande famille !

Marie-Luce Kacki, présidente

ASLA

Vide-grenier et ...

Evènement incontournable de l'été depuis maintenant plusieurs années, le vide-grenier a accueilli, en dépit d'une météo incertaine, de nombreux exposants (44 exposants sur 280 mètres).

Le 10 août, dès le petit matin, une véritable fourmilière s'est mise en activité : vendeurs déballant leur bric à brac ou leurs marchandises foraines, bénévoles occupés à l'organisation et à la restauration, acheteurs venus « fouiner » afin de dénicher l'objet recherché ou « coup de cœur » et aussi promeneurs venus flâner et se poser un moment.

La journée s'est terminée par un franc succès :

le ... marché gourmand !

La météo clémente a permis de rassembler de nombreux convives, estivants et gens d'ici, sur la place du village où étaient installées les tables pour les accueillir. Ont été proposés des produits régionaux mais aussi des produits d'ailleurs (paëlla, assiettes de la mer, produits asiatiques), mets accompagnés bien sûr des crus du terroir.

La soirée s'est prolongée tardivement dans une ambiance festive, animée par Sandrine Lodyna et son chanteur Philippe. Merci encore à tous les participants !

Concours de belote et...

Ces traditionnelles animations automnales, organisées par l'ASLA, attirent toujours les amateurs de jeux voire de soirée entre amis ou en famille.

Le 18 octobre, près d'une cinquantaine de beloteurs ont défendu tous les points dans une ambiance bon enfant et ont pu échanger et commenter les parties, en fin de concours, autour d'un verre de bourru et de châtaignes grillées.

Le 22 novembre, le quine a fait carton plein ! Près de 150 joueurs de loto ont rejoint notre salle des fêtes pour tenter de décrocher les gros lots : une tablette et deux ½ cochons. Une belle réussite !

Du théâtre au printemps...

C'est le pari que se sont lancé nos fidèles acteurs : ils espèrent bien vous retrouver les 11 et 18 avril prochain !...

Sylvette Lhoménie, trésorière

Atelier créatif

Ouvert le jeudi de 10h à 16h30 (ancienne école), l'atelier reçoit un nouveau groupe de personnes et se diversifie autour d'une nouvelle activité : le patchwork. N'hésitez pas à venir les rejoindre !
Tel : 05 53 24 64 83.

La Clef des Champs

Marché fermier

Cette association ouest périgourdine, créée en 1999, dont l'objet est de « promouvoir des produits fermiers sains, naturels et de qualité dans leur cadre authentique par la réalisation de marchés fermiers », organise à tour de rôle chez ses producteurs adhérents (une douzaine en Périgord ouest) des marchés fermiers associés à un repas champêtre.

Début août, c'est au tour de Thierry Borderie, producteur à Monfaucon (canards gras et de vins produits à la cave du Fleix), d'accueillir sur le lieu de sa ferme de nombreux gourmets.

C'est dans une ambiance conviviale qu'ils se sont retrouvés cette année encore, autour d'une assiette garnie des mets du terroir.





Le Chant par la Parole Fête de la musique

La fête de la musique du 21 juin a lancé le coup d'envoi de l'été avec le concert donné à l'église par l'Association « Le Chant par la parole » dirigée par Sylvie Boucher.

Cette association regroupe maintenant la chorale d'enfants « Mill' Potes », la chorale « Melting Potes », toujours fidèle à Monfaucon et le chœur classique de Villefranche de Lonchat. Un grand merci à vous tous qui êtes venus nombreux les écouter. Et si la « voix » vous en dit, vous serez accueillis avec plaisir à l'une ou l'autre des chorales selon votre choix. Tous les renseignements sont à votre disposition à la mairie.



Melting Potes



Chœur de Villefranche

Vendredi 12 septembre : Reprise festive de la chorale Melting Potes qui a eu le plaisir d'accueillir quelques nouveaux choristes dans le local agréablement « relooké » de la grande salle de classe !

Tous nos remerciements pour ce beau travail !

Claude Kindt, choriste



La Rapiette

est l'agenda culturel distribué par la CAB qui fait connaître les événements culturels produits sur le territoire. La Rapiette est disponible en mairie, ou à la bibliothèque, et diffusé sur les 27 communes de l'agglomération et au-delà.

Elle répond à une attente des publics mais aussi des porteurs de projets. Ces derniers ont la possibilité de contacter par mail directement le service culture afin de présenter leurs événements et de les promouvoir sur ce nouvel outil de communication.

Cet agenda bimestriel met en avant les événements culturels à but non lucratif présentés sur le territoire de la CAB.

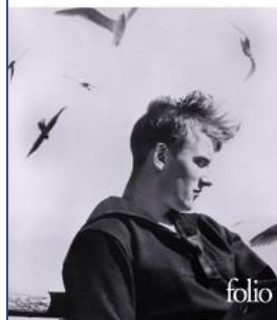
Il est diffusé à 10 000 exemplaires dans toutes les communes de la CAB (mairies, bibliothèques, salles culturelles, commerces, ...).

Lancement de l'agenda culturel CAB sur Facebook
Pour tout renseignement : service.culture@la-cab.fr



Bibliothèque Littérature islandaise

Jón Kalman Stefánsson
Entre ciel et terre



ÉTRANGES
LECTURES



Depuis maintenant 10 ans, le cycle d'Etranges lectures propose aux Périgourdins la découverte de littératures étrangères en

traduction à travers des séances de lectures publiques confiées à des comédiens professionnels et introduites par des spécialistes de la langue concernée (universitaires, traducteurs...).

Après la découverte de romans d'auteurs américains en 2009, le roman « Entre ciel et terre » de l'auteur islandais Jon Kalman Stefánsson, a été retenu cette année pour une nouvelle lecture publique à Monfaucon.

La soirée d'« Etranges Lectures » s'est déroulée le vendredi 5 décembre à la salle des fêtes avec la participation d'une centaine de personnes.

L'auteur islandais Jon Kalman Stefánsson accompagné de son traducteur Eric Boury nous ont enchantés par cette rencontre pleine de poésie et d'humour.

La lecture de Thierry Lefever, comédien, nous a permis de nous immerger dans l'univers de ce roman Islandais.

La soirée s'est terminée autour d'un buffet aux couleurs de l'Islande, durant lequel l'auteur a signé de nombreuses dédicaces.

Karine Marty, responsable bibliothèque



Un site gratuit

Sortie 24

dédié aux événements et associations de la Dordogne : www.sortie24.fr

Utilisez sortie.24 pour choisir vos sorties.

N'hésitez pas à communiquer l'adresse du site autour de vous :

- * aux responsables d'associations
- * à vos connaissances

Si vous-même vous êtes responsable d'une association, vous pouvez communiquer vos manifestations.

REGLEMENTATION POUR L'EMPLOI DU FEU DANS LES BOIS ET FORETS DE DORDOGNE (arrêté du 21 mars 2000)

**INTERDICTION : du 15 février au 15 mai
et du 15 juin au 15 octobre***

*les dates peuvent être modifiées en cas de situation climatique exceptionnelle.

**AUTORISATION : du 16 mai au 14 juin
et du 16 octobre au 14 février***

*pendant cette période tous les feux à moins de 200m d'une zone boisée pour les propriétaires et ayants droit, et à moins de 400m pour les locataires, soumis à une déclaration préalable auprès de la mairie de la commune.



DECRET RELATIF AUX CARACTERISTIQUES TECHNIQUES, AUX ALIGNEMENTS, A LA CONSERVATION ET A LA SURVEILLANCE DES VOIES COMMUNALES (mars 1964)

Plantation sur les terrains en bordure des voies communales

Il n'est permis d'avoir des **arbres en bordure de voies communales** qu'à une distance de 2 mètres pour les plantations qui dépassent 2 mètres de hauteur à la distance de 0,50 mètre pour les autres. Cette distance est calculée à partir de la limite de la voie publique.

Hauteur des haies vives

Aux embranchements des voies communales entre elles ou avec d'autres voies publiques, la hauteur des haies ne pourra pas excéder un mètre au-dessus de l'axe des chaussées, sur une longueur de 50 mètres comptés de part et d'autre du centre de ces embranchements, carrefours ou bifurcations.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, le maire peut toujours limiter à un mètre la hauteur des haies vives bordant certaines parties des voies lorsque cette mesure est commandée par la sécurité de la circulation.

RECENSEMENT DES JEUNES FRANÇAIS

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet : www.mon-service-public.fr en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre 16^{ème} anniversaire et dans les trois mois suivants.

Pour toutes questions, prendre contact avec le : Centre de Service National 88, rue du Pont St Martial - 87000 LIMOGES
Tel 05 55 12 69 92

Email : csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr ou consulter le site internet : www.defense.gouv.fr (rubrique JDC)

DETECTEURS DE FUMEE OBLIGATOIRES DANS LES LOGEMENTS (loi d mars 2010 – arrêté de février 2013)

Tous les logements doivent désormais être équipés d'un **détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF) au plus tard le 8 mars 2015**, qu'ils soient occupés à titre permanent ou non, par un propriétaire ou un locataire.

L'occupant du logement doit **notifier l'installation d'un détecteur de fumée à son assureur** (assurance habitation).

ARRÊTE PORTANT INTERDICTION DE L'USAGE DE LANTERNES VOLANTES SUR L'ENSEMBLE DU DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE (août 2014)

L'usage (mise à feu ou lâcher) des lanternes volantes, encore dénommées lanternes célestes, lanternes chinoises ou sky lantern..., est interdit sur l'ensemble du département de la Dordogne.

Constitue une lanterne volante tout dispositif de type ballon à air chaud fonctionnant sur le principe de l'aérost.

Les contrevenants aux dispositions du présent arrêté s'exposent à une amende prévue pour les contraventions de 1^{ère} classe.



ARRÊTE PREFECTORAL PORTANT REGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE (mai 1999)

Propriétés privées

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toute les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, **les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique**, ne sont **autorisés** qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30
- Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Chantiers – Travaux bruyants, chantiers de travaux publics ou privés, réalisés sur ou sous la voie publique, dans les propriétés privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air.

Tous les travaux bruyants sont **interdits**

- **Tous les jours de la semaine de 20h00 à 6h30**
- **Toute la journée des dimanches et jours fériés, exceptées les interventions d'utilité publique en urgence.**

Des dérogations pourront être accordées par les Maires, s'il s'avère indispensable que les travaux considérés soient effectués en dehors des périodes autorisées.

HALTE AUX LINGETTES DANS LES TOILETTES !!

Je ne jette pas « tout à l'égout »...

Jetées dans les toilettes, les lingettes causent de graves dysfonctionnements dans les réseaux, les stations de pompage des eaux usées et les stations d'épuration : elles bouchent les canalisations et les pompes de relèvement !

Ces pannes nécessitent des interventions coûteuses et donc une augmentation des coûts d'exploitation **répercutés sur l'usager...**

Le fait que les paquets de certaines marques de lingettes indiquent les mentions « biodégradables » ou « peuvent être jetées à l'égout » n'empêche pas les dégâts causés par leur présence dans les égouts.

Après utilisation, jetez-les dans votre poubelle ! MERCI.

UN NOUVEAU SERVICE POUR LES PARTICULIERS : L'ACCUEIL DES DECHETS D'AMIANTE

Les bois de Monfaucon sont malheureusement assez souvent confondus avec une décharge par des personnes indécates. Mais y entreposer des déchets d'amiante est une première ! Ce genre de pratique est à bannir d'autant qu'aujourd'hui des solutions existent.

De 400 à 500 fois moins épaisses qu'un cheveu, les fibres d'amiante sont invisibles dans les poussières de l'atmosphère. Inhalées, elles peuvent se déposer au fond des poumons et provoquer des maladies respiratoires graves : plaques pleurales, cancers des poumons et de la plèvre, fibroses, etc.



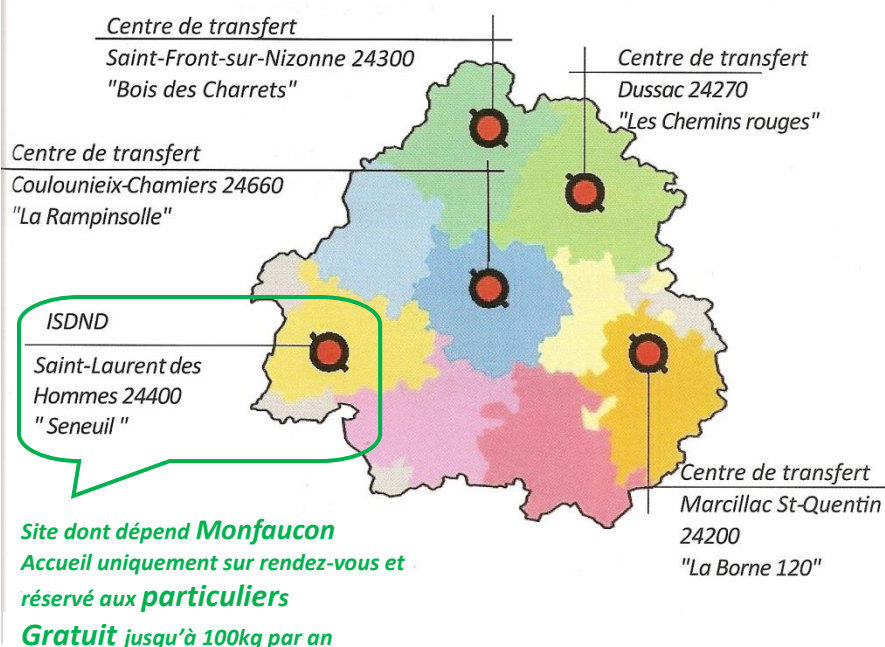
Tôles d'amiante déposées près des bois de Monfaucon



Le Maire et le 1^{er} adjoint débarrassent l'amiante vers un site spécialisé

DANGER !

Où apporter vos déchets d'amiante lié ?



Quels types de déchets amiantés sont concernés ?

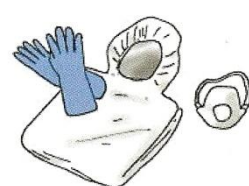
Les déchets admis sont **uniquement les déchets d'amiante lié** à des matériaux inertes et ayant conservé leur intégrité (plaques ondulées, canalisations, gaines de ventilation...)

Tout matériau friable sera refusé (enduit projeté, isolant ...), il devra être pris en charge par une entreprise spécialisée en désamiantage.

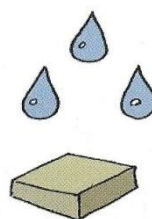
Comment apporter vos déchets d'amiante lié ?



1 - Se renseigner des dates d'apport sur les différents sites de transfert au **05 53 74 36 77**



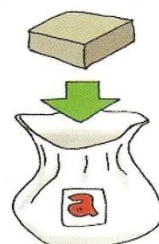
2 - Porter les E.P.I. (Equipement de Protection Individuel)



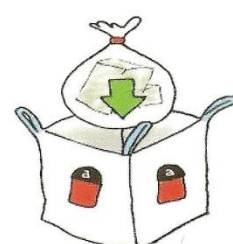
3 - Humidifier à l'aide d'un pulvérisateur les déchets d'amiante lié.



4 - Ne pas scier, percer, casser afin de minimiser la propagation des fibres.



5 - Conditionner les déchets sous film ou sac transparent hermétique et de manière manuable.



6 - Le jour du dépôt placer les déchets dans le big bag.

NOUVEAUX HORAIRES DE LA DECHETERIE DE ST-PIERRE D'EYRAUD

HEURES D'ETE

Du 5 avril au 15 septembre

Lundi : 9h-12h et 14h-17h30

Mardi : 14h-17h30

Mercredi : 9h-12h et 14h-17h30

Jeudi : 14h-17h30

Vendredi : 9h-12h et 14h-17h30

Samedi : 9h-12h et 14h-17h30

Fermée le dimanche

HEURES D'HIVER

Du 16 septembre au 14 avril

Lundi : 14h-17h

Mardi : 14h-17h

Mercredi : 9h-12h et 14h-17h

Jeudi : 14h-17h

Vendredi : 14h-17h

Samedi : 9h-12h et 14h-17h

Fermée le dimanche

"Rien n'est plus important que de bâtir un monde dans lequel tous nos enfants auront la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel et de grandir en bonne santé, dans la paix et dans la dignité."

Kofi A. Annan, secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

Quelques droits de l'enfant



J'ai le droit d'avoir un nom et une nationalité



J'ai le droit d'être protégé des maladies et d'être soigné



J'ai le droit d'avoir une alimentation suffisante et équilibrée



J'ai le droit d'aller à l'école

J'ai le droit d'avoir un refuge, d'être secouru

J'ai le droit d'avoir une famille, d'être entouré et aimé

J'ai le droit de jouer, danser, chanter

J'ai le droit à la liberté de pensée et de religion

J'ai le droit d'être écouté des adultes et de leur dire « non »

La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) est un traité international rédigé sous l'égide de l'ONU. Elle a été adoptée par les Nations Unies le 20 novembre 1989. Ce traité a pour objet de reconnaître, de respecter et de protéger les droits des enfants aux travers de droits civils, économiques, politiques, sociaux et culturels.

« Il y a 25 ans, le monde a fait une promesse aux enfants : faire tout ce qui est en notre pouvoir pour affirmer, protéger et promouvoir leurs droits – droit de survivre et grandir, apprendre et s'épanouir, faire entendre leurs voix et atteindre leur plein potentiel.

Qu'en est-il depuis ?

- La mortalité infantile (moins de 5 ans) a été réduite de près de 50%
- Deux fois plus d'enfants de moins de 11 ans sont désormais scolarisés
- 2,3 milliards de personnes supplémentaires ont accès à une source sûre d'eau potable
- Le nombre de cas de polio a diminué de plus de 99%
- La part de personnes vivant avec moins de 1€/jour est passé de 47% à 20%
- Depuis 2000, le nombre d'enfants forcés de travailler a chuté d'1/3

Malheureusement, aujourd'hui encore...

- Près de 3 millions de nouveau-nés meurent chaque année, de causes pourtant évitables
- 168 millions d'enfants sont forcés de travailler
- 230 millions d'enfants de moins de 5 ans n'ont pas été enregistrés à la naissance ; privés d'accès à la santé, à l'éducation et aux services sociaux de base, ils peuvent aussi être les victimes de trafics ou d'abus. »

(Source Unicef)



L'ESPACE MÉDIA DES 7-11 ANS

[HTTP://LESPETITSCITOYENS.COM/](http://lespetitscitoyens.com/)

Vidéos disponibles sur les droits de l'enfant et autres thèmes autour de la citoyenneté.

SITE A CONSULTER :

Ce site « Les Petits Citoyens » a pour but de développer l'esprit civique et la citoyenneté chez les enfants par un apprentissage « en ligne ».

Différentes rubriques permettent aux enfants de s'ouvrir à certains aspects de la vie citoyenne et un journal, également destiné aux enfants, leur permet de parcourir l'actualité.

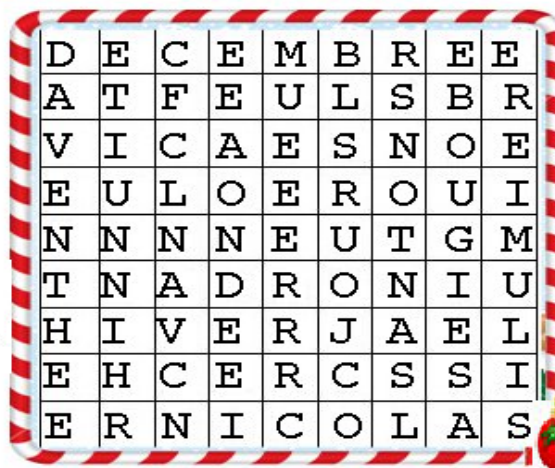
Sur le thème de Noël



Retrouve tous les mots de la liste.
Ils peuvent être dans tous les sens.
Avec les lettres restantes trouve **le mot**
caché. Un indice ?
Il est utile pendant l'avent...

Le mot caché
est : - - - - -

LES MOTS CACHES DE L'AVENT



âne
feu
noël
nuît
avent
hiver
jours
crèche
bougies
nicolas
santons
lumière
décembre

REALISE UNE JOLIE HOTTE A PAPILOTES !

Il te faut:

- un cornet en carton (style cornet de frites de chez Mac Do)
- de la feutrine autocollante de la couleur de ton choix
- un galon ou ruban
- du carton
- du papier blanc
- Recouvre ton cornet de feutrine (ou tu peux le peindre ou le colorier).
- Borde le haut du cornet avec le galon ou le ruban.
- Dessine l'image du Père-Noël sur du papier blanc, colorie-le avec soin.
- Colle ton dessin sur du carton et découpe les contours du Père-Noël.
- Colle ensuite du coton blanc sur la barbe, sur les bords des manches et sur le bas du manteau.
- Colle le Père-Noël sur le cornet et remplis-le de toutes les friandises qui te font plaisir !!!

JOYEUX NOEL !

AU ROYAUME DU BONHOMME HIVER

Ecoutez les clochettes,
Du joyeux temps des fêtes,
Annonçant la joie,
Dans chaque coeur qui bat,
Au royaume du bonhomme hiver,

Sous la neige qui tombe,
Le traîneau vagabonde,
Semant tout autour,
Des chansons d'amour,
Au royaume du bonhomme hiver,

Le voilà qui sourit sur la place,
Son chapeau, sa canne, et son foulard,
Il semble nous dire d'un ton bonasse :
Ne voyez-vous donc pas qu'il est tard ?

Il dit vrai tout de même,
Près du feu, je t'emmène,
Allons nous chauffer dans l'intimité,
Au royaume du bonhomme hiver.

Auteur : Raymond Vincy (1946) Compositeur : Henri Martinet

LE PETIT SAPIN DE NOEL



C'est l'histoire d'un petit sapin qui rêvait de grandir pour pouvoir aller chez les Hommes où il pourrait servir de sapin de Noël. Les autres arbres, plus vieux, et avec une plus grande expérience, lui expliquèrent que ce n'était

pas si bien que ça. Mais le petit sapin, qui ne voulait pas croire les anciens, n'eut pas longtemps à attendre.

En effet, pour son plus grand plaisir, des enfants vinrent avec leurs parents choisir un sapin pour embellir le salon. Les enfants eurent le coup de foudre pour le petit sapin.

Il fut coupé, puis emmené dans la salle de séjour des parents et des enfants où il fut décoré.

Après cette séance de décoration du petit sapin, il brillait de mille feux. Noël se rapprochait, tout le monde admirait le sapin.

Le jeune sapin pensait : "Tous ses grands sapins avaient tort" et il releva ses branches pour qu'il soit admiré encore plus.

Jusqu'en janvier, il trôna dans le salon ; mais il commença à perdre ses aiguilles.

Plus personne ne le regardait, ne le touchait où même ne ramassait ses petites aiguilles. Puis, toute la famille décida de mettre le sapin à la cave. Le sapin commença à devenir triste et à regretter d'avoir été choisi.

Après quelques jours d'attente qui lui parurent une éternité, le sapin fût replanté. Quelle joie pour lui de retrouver sa bonne vieille terre fraîche qui lui avait tant manqué pendant ces longs jours où il était resté enfermé à la cave !!

Mais tout à coup, il comprit que sa famille l'avait laissé bien au frais à la cave, pour mieux le conserver...

Comme ça, chaque année, on le déterrerait pour le remettre dans le salon. Il vécut heureux parmi sa famille d'Hommes.

LE JOLI RENNE



Il était une fois dans le Pôle Sud, un joli renne avec de grands bois. Il s'appelait Patchi. Il cherchait « une renne » pour se marier. Tout à coup, il vit un bonhomme avec une grande barbe. C'était le Père Noël !!

Le Père Noël lui parla et lui demanda s'il voulait devenir son renne pour parcourir le monde et donner tous ses beaux cadeaux. Le renne accepta mais il voulut quelque chose en échange.

Il demanda si le Père Noël pouvait l'aider à trouver « une belle renne » pour qu'il se marie. Il voulait une amoureuse et des petits. Le Père Noël fut d'accord et il l'emmena dans son atelier. Là, il lui fit choisir « la renne » qu'il préférait.

Patchi en choisit une qui s'appelait Nala. « La jolie renne » l'aimait aussi. Tous les deux se marièrent et firent deux beaux bébés.

Depuis, le Père Noël est très content et il fait sa tournée avec le renne Patchi, sa femme Nala et leurs deux petits. Et les enfants sont contents de recevoir de jolis cadeaux.

Camille, Candice et Lola, CE1-CE2



PLANTATION DU MAI



Plantation d'un cerisier



Chorale Melting Potes



Ensemble Mill' Potes

FÊTE DE LA MUSIQUE



Ensemble choral de Villefranche de Lonchat

En mémoire de l'alerte donnée pour la mobilisation générale du 1^{er} août 1914



SONNERIE DU TOCSIN



MARCHE FERMIER

VIDE GRENIER



Les nombreux bénévoles



MARCHE GOURMAND



Ambiance en chansons avec Sandrine

EXPOSITION 14-18



HALLOWEEN



Cortège de petits démons...

QUINE



ETRANGES LECTURES

Jon Kalman Stefansson, l'auteur
Karine, responsable bibliothèque
et Eric Boury, traducteur
(de gauche à droite)



Séance de dédicaces



REPAS DES AINES



DATES A RETENIR

Mercredi 24 décembre de 17h30 à 19h30

CONTEMPLATION DE LA CRECHE à l'église, avec orgue de Barbarie

Dimanche 4 janvier 2015 à 15 h - organisé par l'ASLA

ARBRE DE NOEL, spectacle et goûter offerts aux enfants de la commune

Samedi 17 janvier - organisée par l'ASPT

MARCHE NORDIQUE à St Georges de Blancaneix

Rdv à 13h 45 place de la mairie pour un départ à 14h

Samedi 17 janvier à 18 h

VŒUX DE LA MUNICIPALITE et verre de l'amitié

Samedi 7 février - organisé par l'ASLA

CONCOURS DE BELOTE

Samedi 14 février - organisée par l'ASPT

RANDONNEE PEDESTRE aux Lèches

Rdv à 13h 45 place de la mairie pour un départ à 14h

Samedi 7 mars - organisé par l'ASLA

REPAS PAËLLA

Samedi 14 mars - organisée par l'ASPT

INITIATION A LA COURSE D'ORIENTATION à La Force

Rdv aux Pradasques de La Force (route de Bosset) à 13h 45

Samedi 11 avril - organisée par l'ASPT

MARCHE NORDIQUE à St Gély

Rdv à 13h 45 place de la mairie pour un départ à 14h

Samedi 11 et 18 avril - organisées par l'ASLA

SOIREE THEATRALES

Samedi 23 mai - organisé par l'ASPT

TIR A L'ARC à St Pierre d'Eyraud

Rdv à 13h 45 place de la mairie pour un départ à 14h

Dimanche 24 mai - organisé par l'ASLA

VOYAGE - destination à définir

23 et 24 mai - organisé par l'Association des Montfaucon de France

RASSEMBLEMENT DES MONTFAUCON DE FRANCE dans le Gard

dates à confirmer

Samedi 20 juin - organisé par « Le Chant par la parole »

FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 27 juin - organisé par l'ASLA

PETANQUE – RANDONNEE PEDESTRE ET GRILLADES

à confirmer

Vendredi 3 juillet - organisée par l'ASPT

5ème RANDONNEE GOURMANDE à MONFAUCON

Rdv à 18h 45 place de la mairie pour un départ à 19h

La mairie édite un bulletin semestriel pour vous tenir informés de la vie de la commune et des actions du Conseil Municipal. Il peut être consulté directement sur le site de la commune. Les associations de la commune sont invitées à participer à ce journal en soumettant leurs articles et photographies en Mairie avant les 15 mai et 15 novembre.



Remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce bulletin.

Les articles rédigés dans le bulletin municipal sont le fruit d'un travail collectif.

Directeur de la publication : Didier AYRE

Rédaction : Didier AYRE, Valérie FUERTES, Claude KINDT de la Commission Communication, Associations, Bibliothèque

Crédit Photos : Associations, Josiane ARDEVEN, Thierry BORDERIE, Valérie FUERTES, Gérard PAVAGEAU, David RAULET, Pascal SYLVAIN

Conception : Mireille PAVAGEAU

Impression et Distribution : Mairie de Monfaucon

Tirage : 145 exemplaires

